

# ► LYON 7 ◀

## TARIFS ET INFORMATIONS 2018-2019

**LA COTISATION :** ne comprend pas la licence fédérale

INTITULÉ COURS MDF	NBRE DE COURS PAR SEMAINE	CATÉGORIE	CONDITIONS	TARIF
<b>DÉBUTANT</b> (- de 2 ans de pratique) / <b>PERFECTIONNEMENT</b> (+ de 2 ans de pratique)	1 à 2 cours/sem.	M7 - M9 - M11	prêt de matériel pointe sèche	<b>280 €</b>

### CATÉGORIE DU LICENCIÉ :

**M5** : né(e) en 2014 et après     **M7** : né(e) en 2012-2013     **M9** : né(e) en 2010-2011     **M11** : né(e) en 2008-2009     **M13** : né(e) en 2006-2007

### LES RÉDUCTIONS : hors licence FFE

**Réduction PASS' Région:** pour les **lycéens** ou **apprentis**, remboursement de 30 € après réception de la somme versée par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Joindre une photocopie de la carte où se trouve votre numéro et y noter votre nom, prénom et date de naissance.

**Réduction familiale** (par ordre décroissant de cotisation) :

-10% sur la deuxième inscription; -20% sur la troisième inscription; - 30% sur la quatrième inscription...

**Réduction étudiants : -10%. Fournir une photocopie de la carte d'étudiant.**

### LICENCE FFE :

#### Choix de l'option d'assurance :

Voir détail des conditions téléchargeables sur le site de la FFE ([www.escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr)). Je soussigné(e) déclare avoir été informé(e) des conditions de l'assurance et reconnais avoir choisi en connaissance de cause parmi les différentes options d'assurance proposées, l'option d'assurance cochée ci-dessous.

CATÉGORIES	ASSURANCE N°1 de base incluse par défaut	ASSURANCE N°2 tarif licence de base +1,58€
<b>M5 - M7</b>	<b>23 €</b>	<b>24,58 €</b>
<b>M9</b>	<b>43 €</b>	<b>44,58 €</b>
<b>M11 - M13*</b>	<b>57,50 €</b>	<b>59,08 €</b>

\* Il sera demandé aux tireurs M13 qui participeront aux compétitions M15 **la somme supplémentaire de 6 euros (passeport compétition valable toute la saison en cours).**

## INFORMATIONS

### **LE CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE :**

À faire remplir par votre médecin. Valable 3 ans à partir de la date d'émission si daté après le 01/09/2016.

Compétition et/ou surclassement : autorisation médicale obligatoire. **Aucune licence FFE ne sera validée sans certificat médical.**

### **LE MATÉRIEL**

Le gant d'escrime est obligatoire pour toutes les catégories.

Les dates et horaires de location du matériel ainsi que la date de la bourse achat/vente de matériel d'occasion vous seront communiquées en début d'année.

### **RÉUNION D'INFORMATION**

Une réunion d'information aura lieu en début d'année pour présenter aux compétiteurs et à leurs parents, par catégories, les modalités de fonctionnement du club, le calendrier et objectifs de la saison sportive 2018-2019.

### **LES COMPÉTITIONS**

Le calendrier des compétitions de chaque catégorie est affiché dans le couloir d'entrée de la salle Crillon, sur le panneau réservé à la catégorie. Elles ont lieu le week-end.

Pour participer à une compétition il est demandé de s'inscrire 2 semaines à l'avance et de s'équiper.

Un compétiteur doit se procurer, soit par la location au club (dans la limite des tailles en stock) soit par l'achat, l'ensemble de l'équipement (chaussettes, pantalon, veste, sous-cuirasse, cuirasse électrique, arme, gant, masque, fil de corps). Le matériel loué devra être restitué au cours de la première semaine d'entraînement suivant la compétition.

# ENVIE D'AIDER VOTRE CLUB ?

## ► VOUS POUVEZ FAIRE UN DON

Le Masque de Fer est une association d'intérêt général à caractère sportif.  
Vous pouvez contribuer à son développement en versant des dons.

